



**ghamu**  
Groupe Histoire Architecture Mentalités Urbaines

Maître d'œuvre et partenaire de nombreuses publications et colloques depuis sa fondation en 1976, le GHAMU est une association qui accueille tous les chercheurs, professionnels, étudiants et amateurs du patrimoine qui s'intéressent particulièrement à l'histoire de l'architecture, à la création artistique, à la vie urbaine et aux jardins.  
Association subventionnée par la Ville de Paris.

**Toutes les visites sont gratuites pour les adhérents du GHAMU**  
*(participation de 5€ pour les non-adhérents)*

**L'inscription par courriel est obligatoire pour toutes les visites**  
*Pour s'inscrire et pour tout renseignement : [contact@ghamu.org](mailto:contact@ghamu.org)*

Adhésion, mise à jour et détails pratiques sur [www.ghamu.org](http://www.ghamu.org)  
Rejoignez-nous sur Twitter et Facebook !



Atelier de recherche

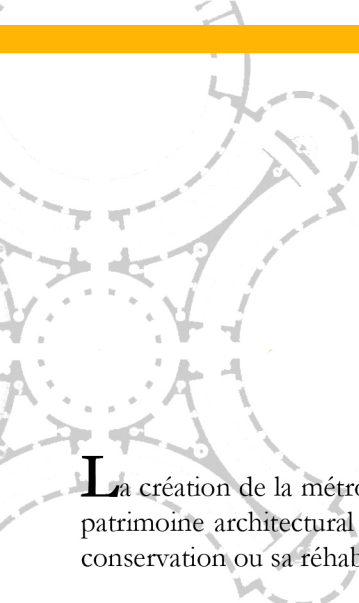
## « Aux environs de Paris: les maisons de plaisance du Grand Paris (XVII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle) »

### Programme 2019

sous la direction d'Anaïs Bornet et Francesco Guidoboni



*sous réserve de modifications*



**L**a création de la métropole du Grand Paris nous offre l'occasion de débattre sur le patrimoine architectural de la banlieue parisienne, son identification, son histoire, sa conservation ou sa réhabilitation.

Les maisons de plaisance représentent un des principaux témoins de ce patrimoine, et bénéficient encore de l'intérêt de l'ensemble des franciliens désireux de connaître le passé de leurs communes. Situées à l'extérieur des enceintes de Paris, ces anciennes demeures de plaisances suburbaines comprenaient, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, des typologies diverses : châteaux, maisons de dimensions variées, folies et pavillons, accompagnés de parcs et de jardins. Aujourd'hui englobés au sein du Grand Paris, les vestiges de la villégiature francilienne de la période moderne se trouvent au cœur de l'actualité ; la préservation de l'intégrité de ce patrimoine architectural fait aujourd'hui débat et est au centre des préoccupations des acteurs et défenseurs du patrimoine.

À travers le cycle de visites « **Aux environs de Paris : les maisons de plaisance du Grand Paris (XVII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle)** », nous souhaitons cette année faire découvrir – ou redécouvrir – des exemples différents de résidences de villégiature situées autrefois dans la proche banlieue, à « deux lieues de la capitale ». Au-delà de la question de la diversité formelle, on s'interrogera également sur le devenir actuel de ces pavillons (Ermitage de Bagnolet, Bagatelle, etc.) qui ne sont plus habités et qui doivent se reconverter ; quels sont les bénéfices pour les franciliens ? Quelles reconversions possibles ? Au cours des visites, nous serons amenés à examiner les réponses apportées par les pouvoirs publics aux nombreuses problématiques auxquelles est confronté le patrimoine de villégiature en Île-de-France de nos jours.

### **13 Avril 2019 — L'Ermitage de Bagnolet (Paris)**

Cette première visite entend faire (re)découvrir le dernier vestige du domaine de Bagnolet, acquis par en 1719 la duchesse d'Orléans, épouse du Régent : l'Ermitage, un des nombreux pavillons ou « folies » qu'elle fit aménager dans un fastueux parc de 80ha. Le pavillon est construit entre 1723 et 1727 par l'architecte Serin, et agrémenté d'un décor de grisailles. Naguère situé à proximité des anciens villages de Charonne et de Bagnolet, cette vaste maison de plaisance était destinée à l'usage personnel de la duchesse, qui désirait un lieu de retraite hors de la capitale. Le domaine de Bagnolet fut morcelé et les bâtiments progressivement détruits à partir de 1769, jusqu'à l'annexion de l'ancienne commune de Bagnolet à Paris et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Propriété de la Ville, le pavillon de l'Ermitage est aujourd'hui un des rares témoins de l'architecture de la période Régence. La visite de ce site, implanté sur le seuil du Grand Paris, représente le point de départ pour la découverte des maisons de plaisance de la Petite Couronne parisienne.

### **15 Juin 2019 — Le pavillon de Bagatelle (Paris)**

Situé au cœur du bois de Boulogne, domaine royal de chasse à proximité de Paris, le pavillon de Bagatelle fut commandité en 1777 par le comte d'Artois, frère de Louis XVI. C'est un pari – réussi – entre ce dernier et la reine Marie-Antoinette qui est à l'origine de ce nouveau pavillon, construit en trois mois environ. La « Folie d'Artois » est bâtie par l'architecte François-Joseph Bélanger et un jardin anglais de 15 ha planté par le paysagiste Thomas Blaikie est aménagé. Destiné à des réceptions galantes en compagnie choisie, Bagatelle comporte une distribution intérieure réduite mais offrant toutes les commodités nécessaires. Aujourd'hui inclus dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le fragile pavillon et ses décors luxueux font face à des problématiques de réhabilitation et de conservation. Tandis que le parc, dont seule une partie subsiste, est ouvert au public, la question de l'utilisation du pavillon de Bagatelle se pose à l'heure actuelle.

### **Septembre 2019 (date à confirmer) — La maison de Chateaubriand (Hauts-de-Seine)**

En 1783, André-Arnoult Acloque, un riche brasseur, fit ériger à l'emplacement du hameau d'Aulnay - ancienne propriété du duc du Maine - une maison de plaisance entourée d'un vaste jardin agrémenté de fabriques. René de Chateaubriand racheta en 1807 cette maison et y ajouta un péristyle donnant sur le jardin. Hostile au régime du Premier Empire, l'écrivain fut contraint de s'éloigner de Paris, et de s'installer dans sa maison « aux champs ». Ainsi, il fit planter un parc paysager riche d'arbres exotiques sur 14 hectares : la Vallée-aux-Loups. Devenu ministre d'État à la Restauration, Chateaubriand recevait dans sa maison de plaisance la haute société. La demeure conserva cette destination de lieu de réception jusqu'à la mort du dernier propriétaire, le docteur Le Savoureux ; ses héritiers cédèrent la propriété au département de la Seine, qui en fit le musée départemental de la Maison de Chateaubriand.

### **Décembre 2019 (date et lieu à confirmer) — Journée d'étude: « Aux environs de Paris: les maisons de Plaisance du Grand Paris (XVII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle) »**

Au cours de cette journée, des historiens de l'art et de l'architecture, des experts du patrimoine et des étudiants des universités et des écoles d'architecture pourront s'interroger sur l'ambiguïté de la définition de maison de plaisance, type qui comprend des édifices très hétérogènes dans leur implantation, la distribution, l'architecture, l'usage, et le décor. Des débats sur les différents sujets liés au Grand Paris seront menés, notamment sur les limites de la ville et son expansion vers la banlieue, les réseaux et les services, l'habitat et l'exploitation des domaines, les parcs et jardins, le patrimoine architectural et les problématiques actuelles liées à sa préservation.

En couverture:

Auguste Cadolle, *Vue de Paris, prise de l'arc de triomphe de l'Étoile*, huile sur toile, 1843 © Musée Carnavalet / Roger-Viollet